

**O.L.M.E.**

Fédération Hellénique des professeurs  
de l' Enseignement Secondaire  
2, rue Kornarou et Ermou  
Athènes 10563 Grèce

À l'attention de : L' Éducation International  
L' ETUCE  
Les Fédérations d' Enseignement des  
pays d' Europe

Chers collègues, chères collègues,

Les enseignants de l' Éducation Secondaire en Grèce se trouvent en mouvements de grève, depuis le début de l' année scolaire, d' après les décisions d' OLME , révédiquant la solution des problèmes des professeurs et de l' éducation secondaire en Grèce.

Le texte suivant est un résumé de la décision de l' Assemblée Générale des présidents des Unions syndicalistes régionales des professeurs (ELME), qui a eu lieu le 26/9/2003 et qui a suivi les Assemblées Générales des Unions locales, auxquelles la proposition de l' OLME a été discutée.

**DÉCISION DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PRÉSIDENTS DES ELME**

**Résumé**

**La situation actuelle de l' Éducation Secondaire**

Malheureusement, l' Éducation Public n' a rien à voir avec ce que le mouvement éducatif et la société grecque ont songé et ont lutté à réaliser depuis des décennies. Les grandes problèmes de l' éducation restent à l' ombre de la politique du gouvernement.

Le sous-financement de l' éducation continue (notre pays reste le dernier aux dépenses pour l' éducation avec un 3,5% du PNB quand la moyenne en U.E. est au 5%). Le système éducatif s' ébranle entre la structure « examens-centré », héritage de la récente « réforme » de 1996 et les interventions racommodées du présent Mini Éducation stre de l' Éducation.

Nous refusons une éducation captive dans une politique qui donne la priorité aux besoins et aux aspirations du marché au nom d' une trompeuse et pseudo-progressive modernisation démocratique.

Nous rejetons la commercialisation de l' éducation parce que, pas seulement de définition, mais aussi « de cause » est partie d' une agression générale contre le caractère public des biens et des services que l' État doit procurer aux citoyens. Nous la repoussons parce qu' elle met en vente l' éducation comme un bien public et gratuit, une conquête après de très longues lyttes sociales et démocratiques.

L' absence d' un projet éducatif ayant comme objectif l' égalité sociale et l' élévation qualificative constitue un des problèmes majeurs de notre éducation. La politique appliquée conduit au renforcement des dépenses privés pour l' enseignement et réduit le prestige de l' enseignement et des enseignants.

La reproduction des inégalités instructives à travers du système éducatif montre que ce système manque des politiques efficaces qui pourront compenser, au moins, les profondes inégalités instructives et sociales.

La réduction des heures de classe, pour que le système antipédagogique « examens-centré », appelé par euphémisme « réforme », se mette en pratique, continue à constituer yn grave problème qui est nécessaire d' être envisager immédiatement.

La diminution du nombre maximal des élèves par cours est une autre demande importante que le Gouvernement ignore malgré l' engagement du Ministre d' Éducation.

Les Écoles Techniques- Professionnelles n' ont pas réussi à constituer un choix alternatif, digne de crédibilité. Les politiques inconstantes et antipédagogiques, qui étaient appliquées à l' enseignement technique- professionnel secondaire durant les dernières années, ont conduit

à son dévalorisation et, comme nous avons répété à plusieurs reprises, à son transformation à la formation et à la spécialisation prématurée des élèves. Les élèves de ces écoles sont considérés par l'État comme les enfants d'un « Dieu inférieur ».

### **NOUS RECLAMONS :**

- ◆ La consécration d'un enseignement public et gratuit de 12 années pour tous
- ◆ L'abolition des examens Panhéliques de la 2<sup>ème</sup> et de la 3<sup>ème</sup> classes du lycée pour l'accès à l'Enseignement Supérieure (de 3<sup>ème</sup> degré)
- ◆ Le détachement du lycée du système d'accès à l'Enseignement de 3<sup>ème</sup> degré.
- ◆ L'amélioration essentielle et immédiate de l'Enseignement Technique - Professionnel ayant pour objectif et perspective son intégration équivalente au degré du lycée.
- ◆ Aucune abrogation, fusion ou suspension du fonctionnement des classes de spécialisation des écoles Techniques- Professionnelles
- ◆ L'abolition des lois antipédagogiques de la « réforme éducative »

### **ÉCONOMIQUES**

Les professeurs vivent le délaissement par l'État, la dévalorisation sociale et le clouement de nos salaires. Nos salaires restent inférieurs de ceux d'autres fonctionnaires publics. Ils sont aussi les plus inférieurs de ceux des enseignants des pays européens. La moquerie des dernières années, surtout celle de l'année passée, est incomparable

L'annonce de la « nouvelle liste d'appointements » par le gouvernement a causé des sentiments de rage et d'indignation à tout le monde de l'éducation.

Cette liste conserve et reproduit la politique de frugalité à la charge des fonctionnaires publics et maintient les appointements (allocations) généraux et spéciaux hors le salaire de base. La maintenance de la banloire de la reddition fraie la route à la jonction du salaire avec la productivité, l'individualisation et la dissolution de tout notion de collectivité dans l'Administration publique et l'Education.

### **ENTRAÎNEMENT**

L'inexistence d'un système actuel d'entraînement initial et continu des enseignants, reste une demande majeure pour le monde de l'éducation grecque. Nous avons à accentuer que la Grèce est le seul pays Européen où il n'y a pas d'entraînement pédagogique pour les futurs professeurs. Malgré nos interventions auprès le Ministère de l'Education Nationale et la création d'un « nouvel organisme d'entraînement », un projet global pour l'entraînement des enseignants n'existe pas encore. Il n'y a que des séminaires occasionnels de durée limitée.

#### **Professeurs intérimaires (suppléants) – Nomination**

Une des demandes principales de notre branche professionnelle est que les professeurs intérimaires arrêtent d'être des otages professionnels, qu'ils obtiennent du travail stable et permanente, que la situation inacceptable de la dissimulation des besoins stables et fonctionnels par des intérimaires et de ceux qui travaillent à l'heure soit finie.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le cadre législatif que le gouvernement a poussé en avant et les choix partiels des cadres supérieurs de l'Education durant les dernières années ont créé un cadre étouffant et autoritaire pour les enseignants.

Notre branche professionnelle avec les décisions des Assemblées Générales des Présidents des Unions syndicalistes régionales des professeurs a rejeté « l'évaluation - manipulation » que le Ministère de l'Education Nationale pousse en avant et a demandé l'abolition de la loi relative « pour l'évaluation et l'administration de l'Education ».

### **LES DEMANDES DE POINTE**

Toutes nos demandes ci-dessus demeurent fortes et nous continuons à les revendiquer. Nous considérons que le gouvernement, dans le proche avenir, doit prendre deux décisions,

très concrètes , s'il veut demontrer, par des faits, les déclarations de son intérêt pour l' Education et les enseignants.

Sa première décision doit être l' augmentation des dépenses pour l' Education pendant 2004, de 3,5% disponible jusqu' à 5% de PNB, qui est la moyenne aux pays de l' Europe Unie. La deuxième décision, que le gouvernement doit prendre immédiatement , est l' élévation substantielle des salaires des enseignants pour que nous puissions vivre en dignité.

### **NOUS REVENDIQUONS**

- ✓ Le 5% du PNB pour l' Education pour 2004
- ✓ L' augmentation de 25% de nos appointements et l' incorporation des suppléments d' appointements dans le salaire fixe
- ✓ Le développement libre des salaires . Pas de jonction du salaire avec « l' évaluation »
- ✓ La nouvelle liste d' appointements , de l' austerité et du salaire précaire doit être rétirée
- ✓ De la retraite entière après 30 ans au service
- ✓ Des droits, professionnels, d' assurance et de retraite , entiers pour les professeurs intérimaires. Convention de travail pour 12 mois. Aucun professeur intérimaire ne sera destitué. La nomination de tous les intérimaires après trois conventios (au maximum), basée sur leur expérience professionnelle antérieure.
- ✓ Du respect de nos droits professionnels, de la liberté pédagogique complète et de la démocratie dans les écoles par l' abolition du cadre législatif par lequel on essaie de manipuler l' enseignant (loi 2986. liste des droits). Nous rejetons l' « évaluation – manipulation » et la catégorisation sociale des écoles. Nous organisons la résistance collective contre chaque effort d' implication de l' évaluation-manipulation , afin qu' aucun évaluateur n' ait pas être accepté dans la classe.
- ✓ De l' entraînement annuel , déchargés de nos obligations d' enseignement.
- ✓ La consécration du limite des 25 élèves au maximum par cours au gymnase et au lycée, des 20 élèves aux sections (directions) du lycée et aux Écoles Techniques-Professionnelles et des 10 élèves par professeur dans les laboratoires des ETP, des gymnases et des lycées.

Dans le cadre de nos revendications économiques, nous croyons qu' il est évident que nous touchons les 176 euros, somme d' argent qui a été donnée à la plupart des catégories des fonctionnaires publics comme allocation, retrospectivement à partir du 1/1/2002, comme une mesure élémentaire vers la suppression de l' injustice continuelle contre nous.

Pour le Conseil Administratif de l' OLME

Le Président

Antonis Antonakos

Le Secrétaire Général

Grigoris Kalomiris

-  
-  
-